URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Mettre en oeuvre l'analyse financière - Module 2 : prévisions et plan pluriannuel

Objectifs pédagogiques

- Permettre un diagnostic de la situation financière d'une association.
- Négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement des établissements et des services.

Programme

L'analyse financière dans le Code de l'Action Sociale et des Familles

- L'importance du bilan financier
- Le plan pluriannuel d'investissement et de financement.

Savoir analyser un bilan financier

Etablissement d'un plan pluriannuel de financement : méthodologie

- Présentation et étude approfondie d'un cas pratique.

Le Plan de financement actualisé

Public concerné et prérequis pédagogiques

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs bénévoles ayant idéalement déjà suivi le module 1 "Bilan financier et ratios"
Il est possible d'amener le dernier bilan comptable, voire son plan pluri annuel de financement.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

15 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

PROGRAMME DE FORMATION

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

14h de classes virtuelles : 15 et 22 mai 2025

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL
Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).